

XXII. — LE MONUMENT AUX MORTS

Ainsi que cela s'est produit dans toutes les Communes de notre pays, la population de Pommard a payé d'un lourd tribut de vies humaines les conséquences inévitables de la guerre de 1914-1918.

Afin de manifester sa reconnaissance envers les glorieux défenseurs de la Patrie et conserver le souvenir de ceux qui ont donné leur sang pour que la France ne soit point asservie, un Comité s'est formé au début de 1919, sous la présidence de M. Louis Bizot, Maire, dans le but de rechercher les moyens d'élever, sur la place publique, un Monument digne de leur sacrifice.

Une souscription, ouverte dans la Commune, produisit une somme respectable et le Conseil Municipal vota une subvention de 8.000 F. pour s'associer à la réalisation de ce projet méritoire.

Le 25 juillet 1919, un décret présidentiel autorisa l'érection à Pommard du Monument envisagé.

M. Desbois, Architecte à Beaune, en dressa les plan et devis ; le 1^{er} mars 1921, un marché fut passé avec M. Nudant Emmanuel, Carrier à Meursault, pour la fourniture de la pierre de taille.

Le Monument se présente sous la forme d'une stèle pyramidale, sur la face principale de laquelle on a gravé l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES ENFANTS DE POMMARD
MORTS POUR LA FRANCE
1914-1918

Sur les faces est et ouest, sont gravés les noms des 48 Morts de la dite guerre. Postérieurement, on ajouta sur la face principale les noms des victimes de la guerre 1939-1945 et de ceux de la guerre d'Indo-Chine ; au dos de la face principale :

ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE.
POMMARD. 30 NOVEMBRE 1920.
INAUGURÉ LE 3 AVRIL 1921.

A la fin de cette Monographie, nous donnons la liste des Morts, avec nom, prénoms, grade, régiment, date et lieu de décès.

Le Monument en question a été inauguré le dimanche 3 avril 1921, au cours d'une cérémonie à laquelle assistèrent, outre les personnalités, la population de Pommard et des Communes voisines.

Le programme de cette cérémonie comportait, savoir :

9 heures : Messe, avec allocution de M. le Curé Voillery, puis bénédiction du Monument.

14 heures : Réunion du défilé, place du Peuple, comprenant : Fanfare des Poilus, Elèves des Ecoles, Société Amicale, Invités, MM. Bizot, Maire, Michelot-Jourot, Adjoint, Conseil Municipal, Association des Mutués, Démobilisés, Vétérans de 1870, Société de Saint-Vincent, Union des Chasseurs.

Parmi les Invités : MM. Camuzet et Charlot, Députés, Grimanelli, Sous-Préfet, Giraud, Conseiller d'arrondissement, Maire de Meursault, Dubois, Maire de Beaune, Segaut, Receveur des Finances, Prêtre, Capitaine de Gend^{erie}, Putinier, Capitaine au 16^e rég^{iment} de Chasseurs, Marcillet, Juge de Paix, etc...

Le défilé parcourut les principales rues du pays et arriva devant le Monument ; exécution de la Marseillaise, salut au Drapeau, chants par les Enfants des Ecoles, Marche funèbre, Appel des noms des Morts pour la France.

Discours de MM. Bizot, Maire, Camuzet et Charlot, Députés, Grimanelli, Sous-Préfet, Giraud, Conseiller d'Arrondissement et Dubois, Maire de Beaune.

La cérémonie terminée, un vin d'honneur a été offert aux invités dans la Caverie de Mme de Tricaud.

LE MONUMENT AUX VICTIMES DE LA RÉSISTANCE

Le 7 août 1944 un groupe de F.F.I. est en train de sectionner des fils téléphoniques au Guidon de Pommard quand il est soudain pris à partie par un fort convoi motorisé allemand arrivant du sud par la R.N. 74. Au cours de l'engagement brutal, trois soldats F.F.I. sont tués, ainsi que M. P. Robert, habitant au poste d'essence. Le jeune Georges Mussy, curieux de voir ce qui se passe vient à Pommard à bicyclette ; il aperçoit trop tard un tireur allemand embusqué contre la murette du virage des Epenois, il fait demi-tour mais est abattu d'une rafale de mitrailleuse.

Afin de commémorer cette tragédie, une stèle de pierre a été érigée au lieu où elle s'est produite ; on y a gravé les inscriptions suivantes :

AUX VICTIMES TOMBÉES EN CE LIEU DE COMBAT LE 7 AOUT 1944

F.F.I. JUSTIN DESSERTENNE, DE SOMMANT, 19 ANS
» ROBERT GOUBET, DE LA GRANDE-VERRIÈRE, 18 ANS
» RENÉ GUYARD, DE ANOST, 20 ANS
CIVILS PÉTRUS ROBERT, DE POMMARD, 48 ANS
» GEORGES MUSSY, DE POMMARD, 20 ANS

MORTS POUR LA LIBÉRATION DE LA FRANCE